



ORGANISATION PANAMÉRICAIN DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



26^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAIN **54^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

Washington, D.C., E-U A, 23-27 septembre 2002

Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire

CSP26/6 (Fr.)

15 juillet 2002

ORIGINAL : ANGLAIS

AVANT-PROJET DU BUDGET PROGRAMME DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ POUR LA RÉGION DES AMÉRIQUES POUR L'EXERCICE 2004-2005

L'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) doit soumettre au Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) les recommandations relatives au budget programme de l'OMS pour la Région des Amériques pour l'exercice 2004-2005, formulées par la 26^e Conférence sanitaire panaméricaine, 54^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques. La proposition régionale fera partie de la proposition mondiale qui sera présentée à la 111^e session du Conseil exécutif de l'OMS en janvier 2003 et à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2003.

L'Avant-projet a été soumis à la 130^e session du Comité exécutif en juin 2002. Après l'avoir examiné et discuté, le Comité exécutif a adopté la Résolution CE130.R2 soumise à l'examen de la Conférence sanitaire panaméricaine.

La Conférence est invitée à offrir ses directives et ses opinions sur l'avant-projet tout en gardant à l'esprit que la proposition conjointe de l'OPS et de l'OMS pour 2004-2005 sera présentée au Sous-comité de planification et de programmation, au Comité exécutif et au Conseil directeur en 2003. La Conférence est invitée à examiner le présent document et à prendre en considération la résolution recommandée par le Comité exécutif (annexe 3).

1. Crédits alloués au titre du budget ordinaire de l'OMS aux fins de la planification pour 2004-2005

Les orientations budgétaires et les crédits alloués à chaque région pour 2004-2005 aux fins de la planification par le Directeur général de l'OMS laissent prévoir une baisse par rapport au budget programme de 2002-2003. Les propositions initiales émanant des régions doivent être soumises sans augmentation de coûts (obligatoires ou inflationnistes). En janvier 2003, le Conseil exécutif de l'OMS examinera les diverses augmentations de coûts qui pourraient être accordées aux Régions.

Les crédits alloués initialement aux fins de la planification établie pour 2004-2005 pour la Région des Amériques, sans augmentation de coûts, sont de l'ordre de US\$ 72 491 000. Les instructions du Directeur général prévoient une présentation du budget ventilé par Programmes inter-pays et régionaux et par Programmes nationaux, comme le montre le Tableau 1 :

Tableau 1

	PB/2002-2003 Budget approuvé (en US\$)	PB/2004-2005 Allocation initiale (en US\$)
Programmes inter-pays et régionaux	33 133 000	32 160 000
Programmes nationaux	41 549 000	40 331 000
Total	74 682 000	72 491 000

2. Formulation et analyse générale de la proposition du budget programme de l'OMS pour 2004-2005

Les crédits alloués initialement de \$72 491 000 par le Directeur général au budget ordinaire de l'OMS pour 2004-2005 suivent la méthodologie de réaffectation régionale approuvée par Cinquante-et-Unième l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 1998. Ce chiffre est de \$2 191 000, soit 2,9% de moins que le budget ordinaire approuvé pour 2002-2003.

La proposition annexée pour 2004-2005, présentée conformément à la Liste classifiée des Programmes de l'OMS, ne comporte pas d'augmentation de coûts, comparée à la base de 2002-2003, telle qu'elle apparaît dans le document officiel du budget programme de l'OMS (PB/2002-2003).

L'annexe 1 montre la répartition résumée des programmes inter-pays et régionaux ainsi que des programmes nationaux, pour le domaine de travail final. Cette répartition est conforme aux instructions de l'OMS relatives au transfert de 2% à 3% du budget vers les Domaines de travail prioritaires de l'OMS pour 2004-2005. Ces domaines prioritaires sont : le paludisme ; la tuberculose ; le VIH-SIDA ; le cancer ; les maladies cardiovasculaires et le diabète ; le tabac ; la protection maternelle ; la santé et l'environnement ; la sécurité alimentaire, la santé mentale, la sécurité sanguine et, enfin, les systèmes de santé. Toujours en conformité avec les dispositions de l'OMS, l'annexe 2 montre une estimation de la répartition des Programmes nationaux selon 35 Domaines de travail. Ces chiffres ont été préparés sur la base des exposés des pays pour 2002-2003.

La proposition combinée OPS et OMS pour 2004-2005 sera présentée au Sous-comité de planification et de programmation, au Comité exécutif et au Conseil directeur en 2003.

Il incombe à la 26^e Conférence sanitaire panaméricaine, faisant office de Comité régional de l'OMS pour les Amériques, de formuler une recommandation au Directeur général de l'OMS sur le niveau des prévisions budgétaires pour la période 2004-2005 pour la Région des Amériques. La proposition régionale fera ainsi partie de la proposition mondiale qui sera présentée au Conseil exécutif de l'OMS en janvier 2003 et à l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2003.

3. Résolution WHA51.31 de l'Assemblée mondiale de la Santé, « Crédits alloués aux Régions au titre du budget ordinaire », 16 mai 1998

La Conférence devrait noter que la réduction de \$2 191 000, soit 2,9% du niveau budgétaire de 2002-2003, est le résultat de la résolution WHA51.31, approuvée par la Cinquante-et-Unième Assemblée mondiale de la Santé en mai 1998. La résolution demandait à l'origine une réduction maximale de 3% par an, soit 6% pour une période biennale donnée. Pour la période 2002-2003, le Directeur général a abaissé le pourcentage maximal à 4% et, en mars 2002 à 3 % pour 2004-2005. La période 2004-2005 est la dernière des trois périodes biennales sur lesquelles allaient être réparties ces réductions. Une évaluation de l'impact de ces réaffectations régionales est prévue à l'occasion de la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la santé en mai 2004 tel que stipulé au quatrième paragraphe de la résolution.

Le Tableau 2 montre l'impact de la résolution WHA51.31 sur les crédits alloués par l'OMS au titre du budget ordinaire à la Région des Amériques.

Tableau 2

Période	Crédits alloués (en US\$)	Changement cumulatif par rapport à la base (en US\$)
Budget approuvé 1998-1999	82 686 000	0
2000-2001	77 725 000	(4 961 000)
2002-2003	74 682 000	(8 004 000)
2004-2005	72 491 000	(10 195 000)

Cette question est portée à l'attention de la Conférence à ce stade, car la réduction prévue pour 2004-2005 pourrait demander que des changements soient apportés aux programmes. L'impact complet sera discuté en détail lors de la 132^e session du Comité exécutif en juin 2003.

Annexes

Annexe 1

BUDGET PROGRAMME – FONDS RÉGULIERS DE L'OMS

DOMAINES DE TRAVAIL DE L'OMS		2002-2003		2004-2005	
		MONTANT	% DU TOTAL	MONTANT	% DU TOTAL
1. Maladies transmissibles					
Surveillance des maladies transmissibles	CSR	1 150 000	1,5%	1 116 000	1.5%
Prévention, éradication et gestion des maladies transmissibles	CPC	4 599 000	6,2%	4 118 000	5.7%
Recherche et développement de produits pour les maladies transmissibles	CRD	124 000	0,2%	-	0.0%
Malaria	MAL	545 000	0,7%	497 000	0.7%
Tuberculose	TUB	135 000	0,2%	442 000	0.6%
Sous-total - Maladies transmissibles		6 553 000	8,8%	6 173 000	8.5%
2. Maladies non-transmissibles et santé mentale					
Surveillance, prévention et gestion des maladies non-transmissibles	NCD	340 000	0,5%	528 000	0.7%
Tabac	TOB	400 000	0,5%	400 000	0.6%
Promotion de la santé	HPR	492 000	0,7%	478 000	0.7%
Santé mentale et abus de substances psychoactives	MNH	2 136 000	2,9%	1 536 000	2.1%
Sous-total - Maladies non-transmissibles et santé mentale		3 368 000	4,5%	2 942 000	4.1%
3. Hygiène familiale et santé communautaire					
Hygiène de l'enfance et santé des adolescents	CAH	560 000	0,7%	475 000	0.7%
Gravité à risques réduits	MPS	398 000	0,5%	307 000	0.4%
VIH-SIDA	HIV	-	0,0%	502 000	0.7%
Sous-total - Hygiène familiale et santé communautaire		958 000	1,3%	1 284 000	1.8%
4. Développement durable et environnements sains					
Développement durable	HSD	793 000	1,1%	770 000	1.1%
Nutrition	NUT	1 186 000	1,6%	1 120 000	1.5%
Santé et environnement	PHE	1 634 000	2,2%	1 741 000	2.4%
Sécurité alimentaire	FOS	418 000	0,6%	463 000	0.6%
Sous-total - Développement durable et environnements sains		4 031 000	5,4%	4 094 000	5.6%
5. Techniques sanitaires et médicaments					
Médicaments essentiels : accès, qualité et utilisation rationnelle	EDM	257 000	0,3%	249 000	0.3%
Immunisation et développement de vaccins	IVD	1 378 000	1,8%	1 338 000	1.8%
Sûreté du sang et techniques cliniques	BCT	405 000	0,5%	617 000	0.9%
Sous-total - Techniques sanitaires et médicaments		2 040 000	2,7%	2 204 000	3.0%
6. Politique en matière d'information et de signes					
Signes pour politiques de santé	GPE	1 315 000	1,8%	1 276 000	1.8%
Gestion et diffusion de l'information en matière de santé	IMD	2 227 000	3,0%	2 162 000	3.0%
Politique de recherche et promotion	RPC	414 000	0,6%	402 000	0.6%
Organisation des services de santé	OSD	4 300 000	5,8%	4 468 000	6.2%
Sous-total - Politique en matière d'information et de signes		8 256 000	11,1%	8 308 000	11.5%
7. Relations extérieures et organes directeurs					
Organes directeurs	GBS	286 000	0,4%	280 000	0.4%
Mobilisation des ressources, coopération extérieure et partenariats	REC	1 150 000	1,5%	1 148 000	1.6%
Sous-total - Relations extérieures et organes directeurs		1 436 000	1,9%	1 428 000	2.0%
8. Gestion générale					
Développement des ressources humaines	HRS	802 000	1,1%	639 000	0.9%
Gestion financière	FNS	1 761 000	2,4%	1 616 000	2.2%
Services informatiques et des infrastructures	IIS	3 111 000	4,2%	2 701 000	3.7%
Sous-total - Gestion générale		5 674 000	7,6%	4 956 000	6.8%
9. Directeur général, directeurs régionaux et fonctions indépendantes					
Bureaux du Directeur général et des directeurs régionaux, et Programme de développement	DGO	817 000	1,1%	771 000	1.1%
Présence de l'OMS dans les pays	SCC	-	-	-	-
Sous-total - Directeur général, directeurs régionaux et fonctions indépendantes		817 000	1,1%	771 000	1.1%
10. Activités de programme au niveau national (pour présentation budgétaire seulement)					
Activités de programme au niveau national	CLA	41 549 000	55,6%	40 331 000	55.6%
Sous-total - Activités de programme au niveau national		41 549 000	55,6%	40 331 000	55.6%
GRAND TOTAL		74 682 000	100,0%	72 491 000	100.0%

Remarque : Du fait des arrondis, les pourcentages, calculés séparément, ne peuvent s'additionner pour atteindre le total indiqué.

Annexe 2

BUDGET PROGRAMME - FONDS RÉGULIERS DE L'OMS

Ventilation des activités de programme au niveau national par domaine de travail du programme

DOMAINES DE TRAVAIL DE L'OMS		2002-2003		2004-2005	
		MONTANT	% DU TOTAL	MONTANT	% DU TOTAL
1. Maladies transmissibles					
Surveillance des maladies transmissibles	CSR	393 000	0,9%	381 000	0,9%
Prévention, éradication et gestion des maladies transmissibles	CPC	4 842 000	11,7%	4 700 000	11,7%
Malaria	MAL	46 000	0,1%	45 000	0,1%
Sous-total - Maladies transmissibles		5 281 000	12,7%	5 126 000	12,7%
2. Maladies non-transmissibles et santé mentale					
Surveillance, prévention et gestion des maladies non-transmissibles	NCD	1 492 000	3,6%	1 448 000	3,6%
Promotion de la santé	HPR	1 963 000	4,7%	1 905 000	4,7%
Santé mentale et abus de substances psychoactives	MNH	113 000	0,3%	110 000	0,3%
Sous-total - Maladies non-transmissibles et santé mentale		3 568 000	8,6%	3 463 000	8,6%
3. Hygiène familiale et santé communautaire					
Hygiène de l'enfance et santé des adolescents	CAH	41 000	0,1%	40 000	0,1%
Recherche et développement de programme en santé génésique	RHR	1 837 000	4,4%	1 783 000	4,4%
Santé des femmes	WMH	41 000	0,1%	40 000	0,1%
VIH-SIDA	HIV	113 000	0,3%	110 000	0,3%
Sous-total - Hygiène familiale et santé communautaire		2 032 000	4,9%	1 973 000	4,9%
4. Développement durable et environnements sains					
Développement durable	HSD	1 188 000	2,9%	1 153 000	2,9%
Nutrition	NUT	82 000	0,2%	80 000	0,2%
Santé et environnement	PHE	5 055 000	12,2%	4 907 000	12,2%
Sécurité alimentaire	FOS	491 000	1,2%	477 000	1,2%
Sous-total - Développement durable et environnements sains		6 816 000	16,4%	6 617 000	16,4%
5. Techniques sanitaires et médicaments					
Médicaments essentiels : accès, qualité et utilisation rationnelle	EDM	380 000	0,9%	369 000	0,9%
Immunisation et développement de vaccins	IVD	371 000	0,9%	360 000	0,9%
Sûreté du sang et techniques cliniques	BCT	52 000	0,1%	50 000	0,1%
Sous-total - Techniques sanitaires and médicaments		803 000	1,9%	779 000	1,9%
6. Politique en matière d'information et de signes					
Signes pour politiques de santé	GPE	3 063 000	7,4%	2 973 000	7,4%
Organisation des services de santé	OSD	13 060 000	31,4%	12 677 000	31,4%
Sous-total - Politique en matière d'information et de symptômes		16 123 000	38,8%	15 650 000	38,8%
9. Directeur général, directeurs régionaux et fonctions indépendantes					
Présence de l'OMS dans les pays	SCC	6 926 000	16,7%	6 723 000	16,7%
Sous-total - Directeur général, directeurs régionaux et fonctions indépendantes		6 926 000	16,7%	6 723 000	16,7%
GRAND TOTAL		41 549 000	100,0%	40 331 000	100,0%

Remarque : Du fait des arrondis, les pourcentages, calculés séparément, ne peuvent s'additionner pour atteindre le total indiqué.



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



130^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U A, 24-28 juin 2002

Annexe 3

RÉSOLUTION

CE130.R2

AVANT-PROJET DU BUDGET PROGRAMME DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ POUR LA RÉGION DES AMÉRIQUES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2004-2005

LA 130^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant considéré le document CE130/8 qui contient une demande provisoire à l'Organisation mondiale de la Santé d'un montant de US\$ 72.491.000, sans augmentation de coûts, pour la Région des Amériques pour l'exercice financier 2004-2005,

DÉCIDE :

De recommander à la 26^e Conférence sanitaire panaméricaine, 54^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, l'adoption d'une résolution rédigée selon les termes suivants :

LA 26^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINNE,

Ayant considéré le document CSP26/6 et la demande provisoire à l'Organisation mondiale de la Santé d'un montant de US\$ 72.491.000, sans augmentation de coûts, pour la Région des Amériques pour l'exercice financier 2004-2005 ; et

Prenant note de la recommandation du Comité exécutif,

DÉCIDE :

De demander au Directeur de transmettre au Directeur général de l'OMS la demande d'un montant de \$72.491.000, sans augmentation de coûts, pour la Région des Amériques pour l'exercice financier 2004-2005, afin de la soumettre à la considération du Conseil exécutif de l'OMS et de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2003.